



**CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2021-297

PUBLIÉ LE 8 OCTOBRE 2021

Sommaire

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire /

R24-2021-10-06-00002 - Arrêté n° 2021-DSTRAT-0019 relatif à la composition de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de la région Centre-Val de Loire (15 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

R24-2021-10-06-00002

Arrêté n° 2021-DSTRAT-0019 relatif à la
composition de la Conférence Régionale de la
Santé et de l'Autonomie de la région Centre-Val
de Loire

ARRETE

relatif à la composition de la conférence régionale de la santé
et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

VU le Code de la santé publique, notamment son article L. 1432-4,

VU la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009, portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,

VU le décret n°2021-847 du 28 juin 2021, relatif à la composition et au fonctionnement de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

VU le décret n°2019-1342 du 11 décembre 2019, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

VU le décret du 27 mars 2019, portant nomination de Monsieur Laurent HABERT, Directeur général de l'ARS Centre-Val de Loire, à compter du 17 avril 2019,

VU le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015, adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers,

VU le décret n°2010-938 du 24 août 2010, modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

VU le décret n°2010-336 du 31 mars 2010, portant création des Agences régionales de santé et le décret,

VU le décret n°2010-348 du 31 mars 2010, relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie,

VU le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif,

VU l'arrêté en date du 23 octobre 2020, relatif à la composition de la conférence régionale de santé et de l'autonomie de la région Centre-Val de Loire,

VU l'instruction ministérielle n° SG/Pôle Santé-ARS/2021/132 du 22 juin 2021, relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de santé et de l'autonomie.

ARRETE

ARTICLE 1 : La conférence régionale de la santé et de l'autonomie est composée de 99 membres ayant voix délibérative, répartis au sein de 8 collèges.

ARTICLE 2 : Le 1^{er} collège est composé de représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes. Il comprend 15 membres :

Trois conseillers régionaux :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation
En attente de désignation	En attente de désignation

Six représentants des départements :

Titulaires	Suppléants
18 : Clarisse DULUC Conseillère départemental	En attente de désignation
28 : Le président du Conseil départemental ou son représentant	En attente de désignation
36 : Le président du Conseil départemental ou son représentant	En attente de désignation
37 : Nadège ARNAULT Vice-présidente en charge des affaires sociales de l'insertion, de la protection de l'enfance et vieillissement – Conseil départemental d'Indre-et-Loire	37 : Cécile CHEVILLARD Vice-présidente en charge de politique du handicap – Conseil départemental d'Indre-et-Loire
41 : Monique GIBOTTEAU 3 ^{eme} Vice-Présidente chargée de la Solidarité, de l'autonomie, du handicap et des aides à domicile -Conseil départemental du Loir-et-Cher	41 : Bruno HARNOIS Conseiller départemental Loir-et-Cher
45 : Christian BRAUX Vice-président Conseil départemental du Loiret	45 : Corinne MELZASSARD Conseillère départementale Loiret

Trois représentants des groupements de communes :

Titulaires	Suppléants
Fabien VERDIER Président Grand Châteaudun	Dominique SOULET Conseiller communautaire Chartres Métropole
Gil AVEROUS Président Châteauroux Métropole	Gérard SANTOSUOSSO Vice-président CA Bourges Plus
Florent MONTILLOT Conseiller communautaire Orléans Métropole	Catherine DE METZ Vice-présidente Communauté de communes giennaises

Trois représentants des communes :

Titulaires	Suppléants
Valérie MARTIN Maire de Lorris (45)	Etienne ROUAULT Maire de Champfol (28)
Marie ALLAIRE Adjoint au maire d'Olivet (45)	Isabelle SENECHAL Maire de Saint-Laurent-en-Gâtines (37)
Nicolas NAULEAU Maire de Culan (18)	Eric BARDET Maire de Prunay-Cassereau (41)

ARTICLE 3 : Le 2^{ème} collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux. Il comprend 16 membres :

Huit représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Christine BASSIN Responsable de la région Centre-Val de Loire AIDES	Catherine AUMOND Présidente régionale Centre-Val de Loire AIDES
Jeanne BUARD Déléguée AFSEP	Rachida MOUNI Membre du Conseil de Région APF
Jean-Claude BOURQUIN Président UFC Que Choisir	Martine BRODARD Représentante des usagers UFC Que Choisir
Gilles GUYOT Président de l'Udaf du Loiret URAF	Solange VANNIER Présidente de l'Udaf de Loir-et-Cher URAF
Elisabeth LEVET Représentante des usagers AFD Centre-Val de Loire	Pascal MORANDINI Responsable régional Centre-Val de Loire Vie Libre

Dominique BEAUCHAMP Présidente Touraine France Alzheimer	Jacqueline BOURLOIS Représentante des usagers CLCV Touraine
Jean de MONTCHALIN Président UNAPEI Centre-Val de Loire	Sylvie PELLERTIER Vice-présidente Fédération Familles Rurales d'Eure-et-Loir
Jean-Marie AUROUZE Délégué régional Centre-Val de Loire UNAFAM	Véronique VAN HULLEBUS Administratrice Fédération des Aveugles et des Amblyopes Val de Loire

Quatre représentants des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Alain BANNIER UNSA Retraités	En attente de désignation
M. Hubert JOUOT Famille Rurale	Abel JOUBERT UNIRC
Jocelyne ROUSSEAU Union Territoriale des Retraités CFTD 37	Patrick SORAIS Président de Sport Santé du Pays Chinonais
André JUGAN Union Nationale des retraités de la Police 45	Dominique DEPARDAY Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat et du commerce (FENARAC)

Quatre représentants des associations de personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée :

Titulaires	Suppléants
Eric ALVES Trésorier Adjoint APEDAEL 28 36	En attente de désignation 41
Liliane PIERRE AFM Téléthon 37	Alain DUPONT APF Frane Handicap 37
Gérard CHABERT Représentant du Conseil APF 37	Sophie ROSSIGNOL Représentante de l'URIOPSS 45
Marc GERBEAUX Sésame Autisme 45	Anaïs ROBIN Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales (ADAPEI)

ARTICLE 4 : Le 3^{ème} collège est composé des présidents des conseils territoriaux de santé (CTS) ou de leur représentant. Il comprend 6 membres :

Titulaires	Suppléants
18 Philippe SAUNE Vice-président	En attente de désignation
41 Olivier SERVAIRE-LORENZET	En attente de désignation
28 Martine VANDERMEERSCH	En attente de désignation
36 Hervé MIGNOT	En attente de désignation
37 Pascal OREAL	En attente de désignation
45 Docteur Philippe LINASSIER Président par intérim	En attente de désignation

ARTICLE 5 : Le 4^{ème} collège est composé de partenaires sociaux. Il comprend 10 membres :

Cinq représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaires	Suppléants
Habiba AZOUZI Représentante CFDT	Martine FLACHER Retraitée Cadre Direction générale des Finances Publiques CFDT
Philippe BALIN Réfèrent Handicap à l'Union régionale Centre CFE-CGC	Kristof COLLIOT Responsable communication CFE-CGC
Sophie BROUTIN Représentante CFTC	Denis MAIQUES Représentant CFTC
En attente de désignation	En attente de désignation
Arnaud PIONNIER Représentant FO	Caroline BOUTET Représentant FO

Trois représentants des organisations professionnelles d'employeurs :

Titulaires	Suppléants
Cécile ANNOOT Avocate CPME	Sandrine COURTAT Directrice ESAT/SSO APIRJSO Lacourronnerie CPME
Alain CARRIE Représentant du MEDEF Centre-Val de Loire	Annie MORDANT Représentante MEDEF Centre-Val de Loire
Elisabeth LEMAURE Docteur en pharmacie U2P	François BLANCHECOTTE Biologiste médical U2P

Un représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

ARTICLE 6 : Le 5^{ème} collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociales. Il comprend 6 membres :

Deux représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidatures :

Titulaires	Suppléants
Pascale NEVEU Directrice APLEAT-ACEP	André REMBERT Président de l'Arpep
Francis GEST La Croix Rouge	Sophie VACHER Conseillère technique Uriopss

Un représentant de la caisse d'assurance et de retraite et de la santé au travail :

Titulaires	Suppléant
Pascale RETHORE Directeur Risques Professionnels et Interventions sociales	Christelle ARCHAMBAULT Attachée de Direction Action Sociale

Un représentant des caisses d'allocations familiales :

Titulaire	Suppléant
Fabrice POIRIER Administrateur CAF 45	Myriam TOURET Administrateur CAF 45

Un représentant de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Rose-Marie MINAYO Présidente Mutualité française Centre-Val de Loire	Olivier BASIRE Directeur de la Mutualité française Centre

Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

ARTICLE 7 : Le 6^{ème} collège est composé d'acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé. Il comprend 10 membres:

Deux représentants des services de santé scolaire et universitaire :

Titulaires	Suppléants
Sylvie ANGEL Médecin Conseiller technique du Recteur	Claire GAROT Médecin conseiller technique du DASEN d'Indre-et-Loire
Catherine MIMAULT Infirmière conseillère technique départementale	Adeline DERANGEON Infirmière conseillère technique départementale

Deux représentants des services de santé au travail :

Titulaires	Suppléants
Thierry LESTURGEON Directeur SISTEL 28	Bruno ANTOINET Directeur CIHL 45
Rodolphe CARVAHLO Directeur AISMT 36	Hervé CIBOIT Directeur ABST 37

Deux représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
Jacky GUERINEAU Directeur général adjoint chargé de la Solidarité Conseil départemental du Loiret	Nathalie LOISEAU HUBERT Puéricultrice
Brigitte HERCENT-SALANIE Médecin départemental PMI du Loiret	Valérie BLONTROCK Cadre de santé PMI du Loiret

Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé, dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale :

Titulaires	Suppléants
Dr Ken HAGUENOER Centre régional du dépistage des cancers	Dr Robert COURTOIS CHU Tours
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche :

Titulaire	Suppléant
Céline LECLERC Directrice ORS	En attente de désignation

Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L. 141-1 du Code de l'environnement :

Titulaire	Suppléant
Anne-Joëlle LEGOURD Membre du Conseil d'administration France Nature Environnement Centre- Val de Loire	Henri FOREST Secrétaire Adjoint FNE Centre-Val de Loire

ARTICLE 8 : Le 7^{ème} collège est composé d'offreurs des services de santé. Il comprend 34 membres :

Cinq représentants des établissements publics de santé, dont au moins 3 présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
Olivier BOYER Directeur général du CHR d'Orléans	Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD Directrice générale du Centre Hospitalier et Universitaire de Tours
Agnès CORNILLAULT Directrice du Centre Hospitalier de Bourges	Pierre BEST Directeur du Centre Hospitalier de Chartres
Frédéric PATAT Président de CME du Centre Hospitalier et Universitaire de Tours	Marie-Françoise BARRAULT-ANSTETT Présidente de CME du Centre Hospitalier Régional d'Orléans
Olivier MICHEL Président de CME du Centre Hospitalier de Bourges	Pierre KALFON Président de la CME du Centre Hospitalier de Chartres
Christian GUGGIARI Président de CME du Centre Hospitalier Spécialisé George Sand à Bourges	Séverine RESTELLI Présidente de la CME Établissement Public de Santé Mentale du Loiret Georges Daumézon

Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Christophe ALFANDARI Président du Directoire NCT	Thierry CHAGNAUD Directeur Pôle Santé Léonard de Vinci à Chambray-les-Tours
Gille ASPE Président de CME pôle Santé Mentale La Confluence à Saint-Cyr en Val	Olivier BAERT Anesthésiste réanimateur Pôle Oreliance

Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont au moins 1 président de commission médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Philippe VERNOCHET Médecin chef et président de CME Bois-Gibert	Sarah TROTET Directrice ANAS Le Courbat
Edwige RIVOIRE Directrice générale UGECAM Centre	Jean VILETTE Directeur CSSR Le Menaudière

Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaire	Suppléant
Tony-Marc CAMUS Directeur Pôle sanitaire et médico-social ASSAD-HAD en Touraine	David GUYERE Directeur Le Noble Age HAD Val de Loire

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées:

Titulaires	Suppléants
Aude BRARD Directrice de l'URIOPSS Centre	Marcel HARTMANN Président de l'URIOPSS Centre
Pascal USSEGLIO Directeur régional Centre-Val de Loire APF France Handicap	Vincent POUMEROL Directeur régional Centre-Val de Loire LADAPT
Delphine NATU Directrice Foyer « Gérard VIVIEN »	Marie-Cécile FOURNIER Directrice Fondation d'Aligre et Marie-Thérèse
Gilles GAILLARD Président des PEP 45	Thierry WITTNER Directeur de l'Apajh 41

Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées:

Titulaires	Suppléants
Benoît DESJOUIS Délégué régional titulaire – SYNERPA Centre-Val de Loire	Hervé HARDY Délégué régional adjoint – SYNERPA Centre-Val de Loire
Cathy MUNSCH-MASSET Présidente de l'UDCCAS 37	Emilie ROY Conseillère technique Uriopss Centre

Pierre GOUABAULT Directeur EHPAD BRACIEUX	Marc PENTECOUTEAU Directeur de l'EHPAS – SSIAD Les Genets
Engeran LLORENS Directeur Résidence Hardouin	Véronique DUFRESNE Directrice Association Beauce Val Service

Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaire	Suppléant
Denis TURPIN Président du Comité régional Centre-Val de Loire de l'Association Addictions France	Sandrine FONTAINE Présidente de la FAS Centre-Val de Loire

Un représentant parmi les responsables des centres de santé et des maisons de santé implantés dans la région :

Titulaire	Suppléant
Joëlle TILMA Présidente de la Fédération des maisons et pôles de santé du Centre	Sandrine MBEMBA Membre du CA de la Fédération des Maisons et Pôles de Santé du Centre

Un représentant des CPTS implantées dans la région :

Titulaire	Suppléant
Jean-Claude LUCET Président du CPTS Sologne Vallée du Cher	En attente de désignation

Un représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant de médecins responsables d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation :

Titulaire	Suppléant
Saïd LARIBI Chef du Département de Médecine d'Urgence Urgences - SAMU 37 – SMUR CHU de Tours	Véronique JULIE Chef du service SAMU-SMUR-CESU CH de Dreux

Un représentant des transporteurs sanitaires :

Titulaire	Suppléant
Pascal BARTHES Responsable des Ambulances Barthes- Jussieu Secours Tours	Stéphane ENGEL Président ATSU 45

Un représentant des services départementaux d'incendie et de secours :

Titulaire	Suppléant
Colonel Jean-François GOUY Directeur départemental SDIS d'Eure-et-Loir	Colonel Christophe MAGNY Directeur départemental SDIS de Loir-et-Cher

Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléant
Anne DAVID-BREARD Centre hospitalier de Sancerre APH/AH	Christophe MAGNI Centre hospitalier régional d'Orléans Snam-HP

Six représentants des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaires	Suppléants
Didier HUGUET Fédération des URPS CVL URPS Pharmaciens	En attente de désignation
Nathalie GERVAISE Fédération des URPS CVL URPS Médecins	Fabienne KOCHERT Fédération des URPS CVL URPS Médecins
Véronique FAUCHIER Fédération des URPS CVL URPS Médecins	Pierre BIDAUT Fédération des URPS CVL URPS Médecins

Morgane COLAS Fédération des URPS CVL URPS Masseurs-KINES)	Philippe JAUBERTIE Fédération des URPS CVL URPS Masseurs-KINES
Laetitia TOUCHAIS Fédération des URPS CVL URPS Podologues	Flore CHALANSON Fédération des URPS CVL URPS Orthophonistes
En attente de désignation	En attente de désignation

Un représentant de l'Ordre des médecins :

Titulaire Dominique ENGALENC Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre	Suppléant Patrick PETIT Membre du Conseil régional de l'Ordre des médecins de la région Centre
---	--

Un représentant des internes en médecine de la ou les subdivisions situées sur le territoire de la région :

Titulaire Carina TUDOR Présidente Groupe représentatif autonome en région Centre des internes de médecine générale – GRACE-IMG	Suppléant En attente de désignation
--	---

Un représentant du ministère de la défense

Titulaire Jean-Philippe EVEN Médecin en chef 14ème CMA de Tours	Suppléant Irène GIROULT Médecin en chef Adjoint 14ème CMA de Tours
---	--

Deux représentants parmi les responsables de DAC :

Titulaire Philippe ADAM Directeur DAC 41	Suppléant Sekoura KEBIR Cheffe de service DAC 45
Delphine DIF-THIERY Directrice DAC 36	Marie-Sophie GAUDOUEN Directrice DAC 37

ARTICLE 9 : Le 8^{ème} collège est composé de personnalités qualifiées. Il est composé de 2 membres :

Titulaires
Emmanuel RUSCH Professeur responsable du Laboratoire de santé publique et de promotion de la santé à la Faculté de médecine de Tours
Béatrice BIRMELE Directrice de l'Espace Ethique Régional Médecin, CHRU de Tours – Hôpital Bretonneau

ARTICLE 10 : Sont appelés à siéger, avec voix consultative, aux travaux de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie :

- le Préfet de région ;
- le Président du Conseil économique, social et environnemental de la région Centre-Val de Loire ;
- le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- le Directeur régional des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi ;
- le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;
- le Directeur régional des affaires culturelles ;
- le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- le Directeur régional des finances publiques ;
- le Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;
- le Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours ;
- un Membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général ;
- un Administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole ;
- le Directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse Grand-Centre ou son représentant.

ARTICLE 11 : L'arrêté N°2021-DSTRAT-0001 du 25 février 2021 est abrogé.

ARTICLE 12 : Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux auprès du Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire ;
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue de la Bretonnerie 45000 ORLEANS.

ARTICLE 13 : Le Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé de la région Centre-Val de Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 06 Octobre 2021
Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé Centre-Val de Loire
Signé : Laurent HABERT

Arrêté n° 2021-DSTRAT-0019